L’EAU POTABLE et L’ASSAINISSEMENT sur le territoire de

BÉTHUNE-BRUAY et ARTOIS LYS ROMANE

Depuis le 8 décembre 2020 notre agglomération a compétence en matière d’eau potable et d’assainissement. À la fois pour retrouver une régie publique qui rassemble tout ce qui était communal ou intercommunal et pour des délégations de service public qui concernent une majorité d’habitants, (environ 73 000 sur les 123 000 compteurs). Veolia a la part la plus importante, surtout dans les ex-villes minières, viennent ensuite dans des proportions moindres la SAUR et SUEZ.

(Voir la carte ci jointe.)

Qu’il s’agisse de distribution publique ou privée, l’ensemble est aujourd’hui sous la responsabilité de notre agglomération. Celle ci s’est dotée d’une administration sous l’autorité de la communauté et du conseil communautaire, d’un récent « Comité d’Exploitation » composé de 10 membres et où les usagers au nombre de 3 sont présents. C’est en tant que représentant Eau secours 62 que je siège dans cette institution. Bien entendu pour siéger dans ce comité d’exploitation nous ne devons avoir aucun intérêt avec les entreprises en rapport avec la régie ou les sociétés ayant délégation de service public.

Toutes les grandes questions sont votées par le conseil communautaire après avis du conseil d’exploitation. Les missions du service public sont définies clairement : production, transport, distribution pour la consommation humaine, surveillance des installations, branchements, extensions des réseaux, relations avec les usagers notamment pour la facturation.

L’agglo possède aussi la compétence assainissement avec aussi un conseil d’exploitation. La régie publique fonctionne sur une petite moitié du territoire avec une expérience et un savoir faire d’un bon niveau pour, à ce jour, 52 communes, ce qui est loin d’être négligeable. Globalement cette régie offre un meilleur service pour un léger mieux financier aux usagers. Pour les sociétés ayant reçu délégation de service public il sera procédé à un audit pour prendre les décisions qui s’imposent, car les fins de contrats approchent. Au vu des discours ambiants on peut espérer un retour dans le giron public de notre eau. Ce qui peut atténuer cette volonté c’est l’aspect pratique. Il n’est pas simple d’absorber l’ensemble des réseaux, et peut être garderons-nous quelques gestions hybrides sur certains secteurs. Mais, les lignes sont aujourd’hui bien claires : une eau de qualité partout au même prix pour tous les usagers du territoire ce qui ne semble pas être recevable pour les sociétés comme Veolia et consorts.

Le conseil d’exploitation va entamer prochainement une réflexion sur la tarification de l’eau et des branchements. Cette tarification devrait se montrer généreuse pour les premiers m³ ce qui correspond au souhait des associations qui le demandent depuis longtemps. Par ailleurs le conseil d’exploitation se lance dans une étude sur les ressources réelles en eau sur notre territoire. En effet il faut équilibrer le puisage sur l’ensemble des forages ce qui suppose ensuite la mise en place d’une interconnexion des réseaux existants. Ce sera un projet long et coûteux. Il en va de même pour les pertes en eau dues au non remplacement des réseaux. Dans certains secteurs, surtout en gestion avec délégataire, le taux de remplacement est parfois inférieur de 4 fois aux normes européennes.

En conclusion, la prise en main par l’agglo de la distribution de l’eau est prometteuse. Il y a une réelle volonté politique d’assurer un service de l’eau potable profitable pour tous les usagers.

Certes la mission est conséquente, importante, voir impressionnante !

Mais il est temps que les élus, les communautés et aussi les citoyens reprennent un pouvoir qu’ils ont laissé échapper depuis plusieurs décennies : le pouvoir de l’eau, son exploitation, son contrôle et sa distribution cela pour le plus grand bénéfice des usagers.

Jean Luc Lambert